

Marquer son bulletin de vote

Marquer un bulletin glissé dans une enveloppe de vote secret

Si vous votez pendant la période de vote par anticipation ou le jour du scrutin dans un bureau de vote équipé de la technologie, vous recevrez un bulletin dans une enveloppe de vote secret.

1. Prenez l'enveloppe de vote secret contenant le bulletin et rendez-vous derrière l'isoloir.
2. Retirez le bulletin de l'enveloppe de vote secret et inscrivez une croix (« X ») dans le cercle blanc situé à côté du nom du candidat ou de la candidate de votre choix.
3. Glissez le bulletin marqué dans l'enveloppe de vote secret et remettez-le au fonctionnaire électoral en poste à la tabulatrice de vote.
4. Attendez qu'il insère votre bulletin de vote dans la tabulatrice.

Si vous vous trompez en marquant votre bulletin de vote, placez-le dans l'enveloppe de vote secret et rendez-le au fonctionnaire électoral. Ce dernier vous remettra un nouveau bulletin de vote à marquer.

Marquer un bulletin de vote plié

Si vous votez pendant la période de vote par anticipation ou le jour du scrutin dans un bureau de vote sans technologie, vous recevrez un bulletin de vote plié.

1. Prenez le bulletin de vote plié et rendez-vous derrière l'isoloir.
2. Dépliez le bulletin de vote sur lequel sont inscrits les noms des candidats et candidates.
3. Inscrivez une croix (« X ») dans le cercle blanc situé à côté du nom du candidat ou de la candidate de votre choix.
4. Repliez le bulletin de vote marqué et remettez-le au fonctionnaire électoral, qui vérifiera la présence de ses initiales au verso du bulletin.
5. Une fois vérifié, le bulletin vous sera rendu afin d'être déposé dans l'urne.

Si vous vous trompez en marquant votre bulletin de vote, repliez-le et rendez-le au fonctionnaire électoral. Ce dernier vous remettra un nouveau bulletin de vote à marquer.

Marquer un bulletin de vote en blanc

Si vous votez au bureau du directeur du scrutin, vous recevrez un bulletin de vote en blanc.

1. Prenez le bulletin de vote plié et rendez-vous derrière l'isoloir.
2. Inscrivez le prénom et le nom de famille du candidat ou de la candidate de votre choix dans l'espace vierge prévu à cet effet.
3. Repliez le bulletin de vote marqué et remettez-le au fonctionnaire électoral, qui vérifiera la présence de ses initiales au verso du bulletin.
4. Une fois vérifié, le bulletin vous sera rendu afin d'être déposé dans l'urne.

Si vous vous trompez en marquant votre bulletin de vote, repliez-le et rendez-le au fonctionnaire électoral. Ce dernier vous remettra un nouveau bulletin de vote à marquer.